



Mesures organisationnelles et sanitaires temporaires en vue de la réouverture de la piscine couverte à Troisvierges dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Ajout au règlement communal relatif à l'utilisation du centre sportif à Troisvierges, comprenant une piscine couverte et un hall multisports.

Date: 12.01.2021 Version 4

Le règlement communal actuel relatif à l'utilisation du centre sportif à Troisvierges, comprenant une piscine couverte et un hall multisports s'applique avec les ajouts suivants à partir du 12 janvier 2021 :

A Accès.

- Toute personne doit garder une distance de 2 m.
- Toute personne doit se désinfecter les mains en entrant au bâtiment de la piscine.
- Le port du masque est obligatoire jusqu'aux vestiaires.
- Sur le chemin des vestiaires vers la piscine, sans port du masque, la règle de distance de 2 m est à respecter.
- Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Après la baignade, quittez immédiatement la piscine pour éviter des rassemblements de personnes. Les rencontres rapprochées doivent être évitées autour de la piscine.
- Toute personne ou groupe dans l'espace de la piscine, se soumet sans réserve à ce règlement.
- Toute personne ou groupe est obligé de s'adapter aux instructions du personnel et aux directives de l'établissement.
- Si vous avez des symptômes typiques d'un rhume et / ou d'une maladie corona, l'accès à la piscine couverte est strictement interdit.

B Horaires d'ouvertures.

La durée de la visite, de l'entrée dans le bâtiment jusqu'au départ, est de 1 heure.

Horaires d'ouvertures selon tableau d'horaire

C Vestiaires, douches & toilettes

- Les cabines simples sont ouvertes dans les vestiaires femmes et hommes.
- Uniquement 3 personnes sont autorisées dans les vestiaires collectifs sauf pour les groupes de personnes vivant ensemble dans un même ménage.
- Uniquement 3 douches dans les douches pour femmes et pour hommes, peuvent être utilisées en même temps.
- La douche au savon est obligatoire avant et après la baignade.
- Les sèche-cheveux sont tous hors service.



D Natation:

- La réservation par téléphone est obligatoire au numéro de téléphone 99761244 pendant les heures d'ouverture au public de la piscine couverte.
- La durée de visite est 1 heure depuis l'entrée.
- Nombre maximal de visiteurs par heure: 5 personnes individuelles ou 5 groupes de personnes vivant ensemble dans un même ménage.
- La caissière attribue un vestiaire à chaque visiteur.
- La piscine est divisée en 5 couloirs, chaque personne individuelle ou groupe de personnes vivant ensemble dans un ménage, se voit attribuer un couloir.
- Les vestiaires, douches et toilettes sont utilisés en alternance
Exemple: heure 1: vestiaire, douche et toilettes dames, côté hommes fermée,
 heure 2: vestiaire, douche et toilettes hommes, côté dames fermée, etc.
- Les femmes et les hommes ne sont pas séparés.

E Aquagym:

- La réservation par téléphone est obligatoire au numéro de téléphone 99761244 pendant les heures d'ouverture au public de la piscine couverte.
- Nombre maximum de visiteurs par aquagym: 9 personnes individuelles ou selon les prescriptions de la loi.
- La caissière attribue un vestiaire à chaque visiteur.
- Le moniteur d'aquagym attribue à chaque participant une position dans la piscine.
- Les femmes et les hommes ne sont pas séparés.

F Nettoyage:

- La désinfection des surfaces est effectuée quotidiennement.
- La désinfection par essuyage est effectuée plusieurs fois par jour sur les mains courantes, les portes, les toilettes, les douches et les éviers.

G Divers:

- Aucun matériel à emprunter.
- Propre matériel de natation, est autorisé.

Troisvierges, le 12 janvier 2021

Le collègue échevinal,

